



# #COMPTE-RENDU

## GT CTM/CNAS

**C**e groupe de travail fait suite à de précédentes réunions sur la réorganisation du réseau des délégations engagée par le ministère.

## #DÉCLARATION LIMINAIRE DE LA CGT

La régionalisation de l'action sociale imposée par le secrétariat général ne correspond pas à la vision de la CGT.

En effet, nous défendons une organisation de l'action sociale de proximité afin que les agents actifs et retraités puissent effectivement bénéficier de tous les services proposés par les délégations départementales.

**Nous allons donc vous rappeler nos revendications :**

- >>> présence dans chaque département d'un délégué,
- >>> le choix des délégués doit continuer à être fait avec les représentants des personnels dans les cdas,
- >>> les locaux dans lesquels se trouvent les délégations doivent être implantés dans les bâtiments domaniaux afin d'éviter un coût important des loyers,
- >>> redonner du sens aux missions des délégations afin qu'ils puissent communiquer sur les prestations et accompagner les agents s'ils en ont besoin,
- >>> former les délégués, que ce soit en restauration, logements etc,
- >>> faire un état des lieux sur la population qui peut bénéficier des prestations afin de déterminer les emplois dans les délégations, actifs, retraités, enfants.

Nous insistons donc aujourd'hui sur le fait que nous ne voyons pas en quoi la réforme des délégations que vous proposez, permettra mieux de répondre aux besoins, qui sont grands, des agents actifs et retraités du ministère, notamment les moins favorisés.

Nous pensons qu'au lieu de recruter des supers régionaux il aurait été plus judicieux de trouver des délégués dans les départements où il n'y en a plus du tout. Ils sont au nombre de 11 actuellement !

Enfin, pour la CGT le travail d'un.e délégué.e ou d'un.e assistant.e de délégation ne s'improvise pas. Il faut avant tout disposer d'une culture et d'une fibre sociale, ainsi qu'une appétence pour les questions touchant au secteur social. Or, dans les documents que nous avons aujourd'hui cela n'apparaît pas et c'est regrettable.

La CGT ne revendique pas des super managers éloignés du terrain qui traitent des dossiers administratifs plutôt que des situations sociales collectives et individuelles.

Par ailleurs, la CGT déplore cette volonté de casser l'action sociale déjà en place et qui fonctionne, au nom de réformes toujours en défaveur des agents.

# #COMPTE RENDU GT

## Réorganisation des délégations ou la grande nébuleuse

### La secrétaire générale a rappelé trois points :

- maintien de l'appellation de délégué de l'action sociale
- garantie que la cartographie des emplois soit examinée chaque année en CNAS
- formation des délégués de façon continue et renforcée

Après lecture des déclarations liminaires (cf. liminaire jointe).

### Réponses de la secrétaire générale du ministère :

Sur l'objectif partagé de préserver l'action sociale ministérielle et de l'améliorer. Pour elle l'action sociale au ministère est particulièrement bien dotée, nécessité de défendre cette spécificité.

**Pour la fédération des Finances CGT**, nous l'avons rappelé maintes fois, **l'action sociale que nous connaissons actuellement est issue des luttes et des mobilisations** des personnels depuis de nombreuses années. Il n'est pas concevable de nous comparer aux autres ministères ou alors pour niveller vers le haut.

S'agissant du budget 2022 qui serait maintenu, nous n'avons pas la même approche puisque les subventions allouées aux associations baissent d'année en année (exemple Epaf et Alpag). Nous ne pouvons donc pas nous satisfaire d'un budget « sauvegardé » !

**Selon la secrétaire générale** l'objectif est de **professionnaliser les délégués** afin de mieux répondre aux questions et besoins des directions, et de s'adapter aux évolutions du monde du travail.

L'échelon régional, serait un intermédiaire pour accompagner les délégués. Il faut qu'ils puissent trouver un appui au niveau régional, qu'ils puissent travailler au sein d'un collectif et ne soient pas isolés.

Il y aura donc la **création de deux postes** :

- >>> un responsable régional distinct des postes régionaux d'appui (anciennement correspondants chorus maintenant SRA) qui sera un cadre A
- >>> un délégué qui regroupera les délégués existants et les assistants de délégation, qui seront des cadres B ou C
- >>> mise en place de pôle régionaux et de pôles métiers
- >>> maintien d'un réseau de proximité avec un délégué pour chaque département.

**Pour la fédération** ce nouveau délégué qui regroupera les délégués actuels ainsi que les assistants de délégation **doit être précisé**. Comment vont ils être choisis etc...

Il faut impérativement nous fournir une cartographie précise des postes actuels et clarifier lorsqu'il y a plusieurs délégués par département, ce qu'ils vont devenir.

Pour le sous-directeur, ils se verront proposer une fiche de poste sur des fonctions de délégué de l'action sociale et bénéficieront de la prime « délégué » de 965€. Et proposition pour les délégués de catégorie A de postuler sur un poste de responsable régional.

Ensuite selon les évolutions du flux, départ naturel (retraite), il y aura une adaptation des fiches de poste.

**Hallucinant**, le super délégué sera donc bien positionné dans sa direction initiale mais pourra être amené à se déplacer dans la région – Mais soyons rassurés c'est une mission de bureau,

il y aura peu de déplacement. Il n'y aura pas de permanences locales.

**C'est une usine à gaz !!!**

On a les emplois pour garder tous les agents implantés dans le réseau.

Par contre il faut sanctuariser là où il n'y aura pas de délégué en permanence selon la situation actuelle (vacances de postes). 1er trimestre 2022, voir si les situations actuelles sont consolidées, ou s'il y a une évolution de la situation (la situation n'est pas figée, rencontre avec les présidents de CDAS là où il y a des vacances pour savoir s'il faut maintenir un délégué ou si la situation actuelle est maintenue).

Un délégué ne pourra pas avoir plus de deux départements dans son portefeuille.

A la demande des organisations syndicales la secrétaire générale s'engage pour qu'un arrêté concernant les restructurations **soit proposé une fois que les entretiens auront eu lieu (printemps prochain)**.

Sur trois grandes régions, il pourrait y avoir le recrutement d'un adjoint au délégué régional à envisager :

- Occitanie
- Nouvelle Aquitaine
- Auvergne Rhône Alpes

Sur la **composition des pôles métiers / responsables thématique**, pas de réponse très claire de l'administration mais refus d'une construction théorique au vu de la différence des tailles des régions et départements.

Les besoins seraient très hétérogènes, d'où refus de faire une cartographie.

Concernant l'organisation des conseils départementaux d'action sociale (CDAS), **le régional, animera et pilotera le réseau mais il ne sera pas l'animateur du CDAS**.

Par contre si sur une région plus petite il y a moins de travail d'animation de l'équipe de délégué, il pourra participer aux actions locales.

Auparavant, l'arrêté prévoyait que le recrutement se faisait prioritairement dans le réseau et les candidats délégués étaient présentés aux représentants des personnels lors d'un CDAS dédié.

Juridiquement ce mode de recrutement n'est plus compatible avec le recrutement des emplois publics (garanties minimales – publicité doit être faite sur les sites ministériels et autres) il sera donc choisi par le responsable régional en accord avec le secrétariat général.

**Pour la CGT**, nous voyons bien que ce projet et sa finalité restent flous.

La soit-disant volonté de mieux faire fonctionner le réseau, est en réalité la création d'une strate hiérarchique supplémentaire pour répondre au manque d'effectifs à la base (11 départements n'ont plus de délégués).

**Au final cette réforme n'améliore pas les conditions de travail, ne permet pas d'avoir un meilleur réseau, ni plus de proximité. Pire, au fur et à mesure que l'administration avance dans son projet, il nous semble de plus en plus complexe et nébuleux.**

*Les représentants au CNAS : Laetitia Barrier, Martine Danion, Christine Léveillé, Aurélien Quintana*